



# WantZOOM

Bulletin mensuel de la Commune de La Wantzenau

## Édito du Maire



Chères Wantzenauviennes,  
Chers Wantzenauviens,

L'été a été le théâtre de longues séances de travail pour alimenter nos chantiers prioritaires. Parmi eux, la mobilité.

Dès le début du mandat, nous avons été candidats pour bénéficier d'une partie de l'enveloppe des 1 500 000 €, votée par l'Eurométropole de Strasbourg, afin de permettre la réalisation d'aménagements pérennes destinés aux modes de déplacement doux.

La Wantzenau est particulièrement concernée par l'urgence du changement de pratique et par l'adaptation de la voirie. Le déplacement des écoles, sans anticipation des accès, l'a mis particulièrement en exergue.

Depuis la mise en place, il y a quelques semaines, de l'exécutif de l'Eurométropole de Strasbourg, nous avons rencontré le vice-président aux mobilités, ainsi que la plupart des services en charge de cette problématique.

Des solutions provisoires d'apaisement pour les piétons et les cyclistes seront déployées dans les deux mois à venir.

Dans l'intervalle, des comptages, des analyses et de l'ingénierie nous permettront d'obtenir un état des lieux indispensable pour la mise en place d'une commission "mobilités", que nous envisageons très différente dans son fonctionnement, des autres commissions communales.

Un bulletin municipal de novembre sera dédié à la restitution des premières avancées et à la planification de la consultation citoyenne accompagnée d'experts.

Par ailleurs, nous concentrons également notre énergie pour mener une réflexion quant à l'aménagement du territoire et la mise en œuvre d'une empreinte wantzenauvienne pour l'urbanisme.

Se posent des questions telles que : quel urbanisme voulons-nous pour La Wantzenau ? Comment les générations futures se reconnaîtront-elles dans ce schéma, sans trahir l'idée du village ?

L'installation des ateliers de démocratie participative sera l'occasion de travaux passionnants, quelles que soient les générations.

Enfin, personne ne devra relâcher les efforts en respectant les gestes barrières préconisés depuis de longs mois.

La crise sanitaire a, hélas, conduit à une dégradation de la situation économique avec un bouleversement structurel de l'emploi. C'est un sujet qui sera abordé dans le prochain mensuel.

L'équipe municipale et moi-même œuvrons toujours pour votre bien-être.



Votre dévouée  
Michèle KANNENGIESER  
Maire



### OCTOBRE

#### Conférence

« **Attention cerveau !** »

Vendredi 2 octobre à 20h  
Fil d'Eau

#### L'III des Sciences

Dimanche 4 octobre de 14h à 18h  
Fil d'Eau

#### Club Livr'échange

Lundi 5 octobre à 18h  
Bibliothèque

#### Escape Game

« **Panique dans la bibliothèque** »

Mercredi 7 octobre à 14h et 18h30  
Bibliothèque

#### Conférence sur le grand hamster d'Alsace

Vendredi 9 octobre à 20h  
Fil d'Eau

#### Conversation anglaise

Lundi 12 octobre de 19h à 20h  
Bibliothèque

#### Histoires pour petits et grands

Mercredi 14 octobre à 10h et à 16h  
Bibliothèque

#### Animations poussins / Athlétisme

Samedi 17 octobre  
Centre sportif

#### Attention citrouilles !

Lundi 19 octobre à 10h  
Bibliothèque

#### Don du Sang

Mardi 20 octobre de 17h à 20h  
Espace Jean-Claude Klein

#### Atelier Bande Dessinée

Mercredi 21 octobre à 10h  
Bibliothèque

### RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes les informations et manifestations de votre commune en ligne sur : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

la page Facebook de la commune : [facebook.com/wantzenau](https://facebook.com/wantzenau)

la page Facebook de la Bibliothèque : [facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/](https://facebook.com/bibliotheque.delawantzenau/)

la page Facebook de l'école de Musique : [facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau](https://facebook.com/Ecole-de-musique-de-La-Wantzenau)

## WantZOOM

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

Michèle Kannengieser, Maire

RÉDACTRICE EN CHEF : Célia Philibert Dit Jaime

COORDINATION DES TEXTES, MAQUETTE, MISE EN

PAGE : Célia Philibert Dit Jaime

CRÉDITS PHOTOS : Services de la Mairie,

Aurélien ☺ Josy Ebel, Célia Philibert Dit Jaime,

Thomas Noth ☺ Associations

IMPRESSION : Parmentier Imprimeurs

LA WANTZENAU

DÉPÔT LÉGAL : septembre 2020

MAIRIE : 11, rue des Héros - 67610 LA WANTZENAU

TÉL. 03.88.59.22.59 • FAX. 03.88.59.22.50

COURRIEL : [info@la-wantzenau.fr](mailto:info@la-wantzenau.fr)

SITE INTERNET : [www.la-wantzenau.fr](http://www.la-wantzenau.fr)

SITE INTERNET DU CANAL LOCAL : [www.wantztv.fr](http://www.wantztv.fr)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (aussi appelé PLUi) est le document d'urbanisme de référence pour l'ensemble de l'Eurométropole de Strasbourg, y compris pour La Wantzenau, depuis qu'il a remplacé le Plan d'Occupation des Sols (POS), le 16 décembre 2016.

Le PLUi a été, jusqu'ici, modifié deux fois, dont la dernière le 27 septembre 2019. Il a également fait l'objet d'une révision approuvée à la même date, afin d'intégrer les cinq communes de l'ancienne Communauté de Communes des Châteaux.

Une troisième modification a été présentée ce mois-ci à l'Eurométropole de Strasbourg et devrait être approuvée au premier trimestre 2021. L'enquête publique qui permet à la population de prendre connaissance du dossier et de faire ses observations devrait se dérouler au mois de novembre. Cette modification concerne l'intégration d'exigences essentielles : air/climat/énergie.

En pratique, le PLUi réunit plusieurs documents (un projet d'aménagement et de développement durables, des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement écrit et graphique, etc.) fixant les règles de l'occupation du sol. Sont en effet délimitées plusieurs zones à l'intérieur desquelles s'appliquent des usages et des conditions de constructibilité différents. Le PLUi définit ainsi les grandes orientations stratégiques pour le territoire de demain, tant en matière d'habitat et de transport, que d'environnement ou d'économie. Depuis la loi du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, dite loi Grenelle II, le PLUi a vocation, en particulier, à lutter contre la crise climatique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'étalement urbain et en préservant les continuités écologiques.

Si le PLUi est un document contraignant, il est également un outil au service des ambitions de notre commune, en particulier celles visant à conserver le patrimoine local et à limiter au strict nécessaire l'expansion des nouveaux lotissements.

Voici les différentes zones que l'on retrouve à La Wantzenau :

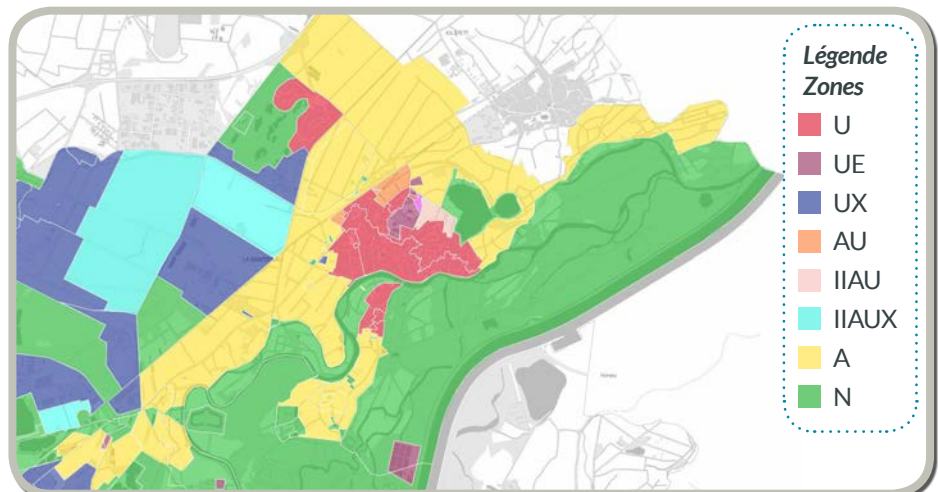
- U : zones urbaines : zones déjà urbanisées. À La Wantzenau, cela peut désigner aussi bien le cœur historique du village, que les quartiers pavillonnaires, les logements collectifs et les faubourgs.
- UE : zones urbaines à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif.
- UX : zones urbaines destinées aux activités économiques.
- IAU : zones à urbaniser
- IAUE : zone urbanisable (réservée à de l'équipement public ou d'intérêt collectif).
- IIAU : réserve foncière, urbanisable après une modification du PLUi (réservée à de l'habitat).
- IIAUX : réserve foncière, urbanisable après une modification du PLUi (réservée aux activités économiques).
- A : zones agricoles : non constructibles, à l'exception de certains secteurs réservés aux exploitations agricoles.
- N : zones naturelles ou forestières : non constructibles, à l'exception de certains secteurs limités en taille et en constructibilité.

Celles-ci sont encore divisées en plusieurs sous-zones, qui vous seront présentées dans les prochains bulletins municipaux.

Michèle KANNENGIESER  
Maire

### + D'INFORMATIONS SUR LE PLUI

Pour retrouver cette carte en version interactive, vous pouvez consulter le site de l'Eurométropole de Strasbourg : <https://www.strasbourg.eu/plan-local-urbanisme-eurometropole-strasbourg>





Je me réjouis que nous ayons adopté plusieurs décisions lors du dernier Conseil de l'Eurométropole, réuni le 28 août 2020 à Strasbourg, parmi lesquelles :

- la création d'un fonds de soutien d'un million d'euros aux entreprises et associations, pour accompagner leur sortie de crise, suite à la pandémie de Covid-19 (*les modalités d'engagement étant à définir ultérieurement*),
- la mise en œuvre de la gratuité des transports publics tous les samedis entre le 29 août et le 3 octobre 2020, ainsi qu'en cas de pics de pollution,
- la contribution d'un montant de 15.000 euros à Cités Unies France, à destination du fonds de solidarité pour le Liban.

Le prochain conseil communautaire sera l'occasion de se positionner notamment sur l'accompagnement de la relance économique et les investissements liés au chantier du stade de la Meinau.

De manière générale, mon action au sein de l'Eurométropole sera guidée par la défense des intérêts de La Wantzenau, notamment en ce qui concerne les mobilités : pistes cyclables, transports à la demande, ...

Par ailleurs, en ma qualité de conseillère eurométropolitaine déléguée au tourisme durable, ma première démarche sera de cartographier les « pépites » touristiques présentes sur le territoire métropolitain, avec pour objectif de les mettre en valeur au travers du tourisme éco-responsable.

Pour La Wantzenau, c'est une belle opportunité de faire rayonner son excellence gastronomique et hôtelière, ses espaces naturels exceptionnels, son musée attractif et ses petits secrets d'histoire.

Michèle KANNENGIESER

## RÉUNION PUBLIQUE : TRISSERMATT



En 2017, un projet de nouveau lotissement a vu le jour, dans le quartier du Trissermatt, situé à l'ouest de La Wantzenau, entre la route de Strasbourg et la voie de chemin de fer. D'une superficie de 2,87 hectares, le site accueillait jusqu'à présent cultures et vergers.

### L'équipe porteuse du projet

- Promoteurs : Topaze Promotion et Agence Joël Ohayon
- Bailleur social : Habitat de l'III
- Urbanisme et architecture : K&+
- Bureaux d'études voiries et réseaux divers, et environnemental : Archimed BE et Archimed Environnement
- Bureau d'étude thermique et fluides : Illios

### Les règlements d'urbanisme à respecter

- Le PLUi (*plan local d'urbanisme intercommunal*)
- Le SCOTERS (*schéma de cohésion territoriale de la région de Strasbourg*)
- Le PPRI (*plan de prévention des risques d'inondation*)

### Le périmètre de ce nouveau quartier de 88 logements

- 31 logements locatifs aidés
- 21 logements en accession sécurisée
- 21 logements en accession privée
- 15 maisons individuelles

**Nous avons souhaité apporter des modifications afin de respecter notre engagement environnemental et avons demandé au promoteur de respecter nos objectifs en terme d'énergies renouvelables et de mobilité.**

### Volet environnemental

Nous voulons intégrer les énergies renouvelables.

- Nous serons attentifs à l'élaboration d'une charte de gestion des déchets et de prise en compte des nuisances sonores.
- Nous allons définir les essences végétales les plus intéressantes avec une participation citoyenne, notamment les riverains et la Green Team.

### Volet démocratique

Une réunion publique, en présence du promoteur a été organisée le mercredi 19 août, pour présenter le projet aux riverains.

### Volet mobilités

- Des places de parking supplémentaires seront créées.
- Nous serons extrêmement attentifs à la gestion des flux pour éviter toute possibilité d'aggravation de la congestion de la rue des roses.



Réunion publique Trissermatt en présence de Michèle KANNENGIESER, Maire, de Monsieur Camille MEYER, 1<sup>er</sup> adjoint, de Monsieur David BOUR Topaze Promotion et de Monsieur Daniel GASSER, K+ architecte

- Nous avons demandé une piste cyclable identifiée et retravaillerons les sens de circulation.
- Gestion de la sortie : il sera difficile de gérer la sortie de ce quartier au regard de la densité de circulation sur la route de Strasbourg. Aussi, nous travaillons sur la mise en place de limitations de vitesse.

Le permis d'aménager a été signé, le projet ayant fait l'objet d'avis favorables des différents services, en particulier du SDIS (*Service Départemental d'Incendie et de Secours*).

Michèle KANNENGIESER





## Le parc animalier de la SRPO, un havre de paix pour nos amis les bêtes

### Soin et Protection au quotidien

C'est un endroit, situé au cœur de la forêt, où il fait bon se promener en famille, le week-end. **Daniel ZINCK** et son équipe composée d'une quinzaine de bénévoles prennent soin de près de 300 animaux quotidiennement : chèvres, daims, différentes sortes de canards, cygnes noirs, oies, dindons, poules, lapins, tortues et oiseaux exotiques, .... Chaque jour, des roulements sont organisés pour nourrir tout ce petit monde qui consomme 8 tonnes de céréales et 120 ballots de foin par an.

Les week-ends, avec pelle et marteau, les bénévoles s'attèlent à d'autres tâches comme la fabrication d'une nouvelle volière ou le changement du grillage des enclos. Le doyen du parc, **Sylvain GRAMPP**, octogénaire et bénévole depuis plus d'une quarantaine d'années, y consacre la plupart de son temps libre.

### Les découvertes scolaires

En semaine, les journées sont davantage dédiées aux visites des établissements scolaires. L'an dernier, 1 000 enfants ont pu découvrir le parc. Cette année, les visites ont été légèrement chamboulées par la crise sanitaire de la Covid-19. Mais Daniel et son équipe ont tout de même pu accueillir les activités périscolaires de l'AGES.

### La Green Team à la SRPO

Une dizaine d'enfants de la Green Team a également pu sélectionner 3 poules et 3 lapins amenés à rejoindre le poulailler-clapier qui sera installé au nouveau groupe scolaire. Le 12 septembre, fut également l'occasion de partir à la découverte des différentes essences d'arbres qui composent notre forêt et de réfléchir à la création d'un sentier pédagogique.



Green Team : Casting Lapins et poules



Green Team : Découverte des richesses de notre forêt



L'an prochain, la SRPO fêtera ses 50 ans.  
Cela se passera fin juin au parc animalier,  
bien sûr !





## Un parc référencé et accueillant

Depuis quelques années, le parc est également référencé dans les moteurs de recherche. Cela a engendré un nombre croissant de visiteurs qui viennent, en famille ou entre amis, rendre visite aux daims et autres pensionnaires du parc, qui pour certains d'entre eux, ont été abandonnés par leurs anciens propriétaires, ou blessés.

## Des nichoirs

Hormis l'entretien, le nourrissage et les visites au parc, un bénévole en particulier, **Jean-Marie HEIT**, fabrique rien moins que **200 nichoirs à oiseaux par an**. Ces nichoirs sont assemblés pour des collectivités, des entreprises ou des particuliers. **Sur le ban communal de La Wantzenau, ce sont quelques 350 nichoirs** qui sont répartis dans la forêt et plus récemment le long des berges de l'III. À l'automne, durant deux ou trois week-ends, l'ensemble de ces nichoirs est contrôlé et nettoyé par les bénévoles.

C'est l'occasion de faire un inventaire d'occupation des nids. Une équipe du CNRS a utilisé ces données de terrain pour une étude visant à chercher des marqueurs de pollution en milieu périurbain.

Il faut dire que ce n'est pas dans toutes les forêts des environs que l'on trouve autant de gîtes pour les passereaux. Mais Jean-Marie ne s'arrête pas là, il fabrique également des nichoirs à chauves-souris, des hôtels à insectes et des mangeoires.

**Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles pour leur investissement et le temps consacré aux animaux qui font le bonheur des enfants (mais pas seulement...).**



En période hivernale, de novembre à mars, la SRPO vend également des graines, le samedi matin, de 10h à 12h à la Maison des Associations.

Cette année, la SRPO sera également présente sur le Marché Hebdomadaire, les vendredis après-midi à partir de 16h et au Marché de Noël.

Aurélien EBEL  
Conseiller municipal





# LA FORÊT DE LA WANTZENAU

## Une forêt d'exception classée pour partie en Réserve Naturelle Nationale

Depuis le 27 juillet 2020, la forêt de la Robertsau ainsi qu'une partie de la forêt de La Wantzenau sont classées Réserve Naturelle Nationale (RNN). Sur notre ban communal, la nouvelle Réserve Naturelle Nationale du massif forestier de la Robertsau et de La Wantzenau couvre une petite partie de 70 ha (sur les 710 ha au total) entre le Steingiessen et la route VNF, le long du Rhin au sud de la station d'épuration.



### Concrètement qu'est-ce qu'engendre ce classement en Réserve Naturelle ?

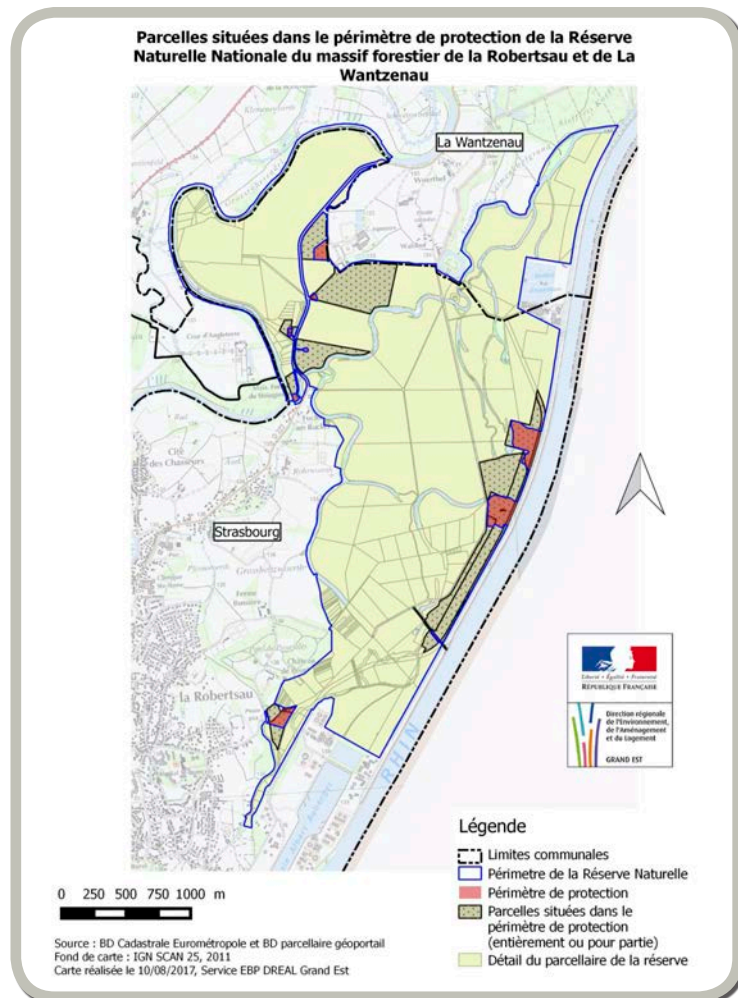
Attendu depuis 1992, ce classement va permettre de mieux protéger la biodiversité et l'écosystème de cet espace.

Les forêts alluviales rhénanes sont parmi les plus diversifiées et les plus richement structurées des milieux naturels européens. Leur valeur biologique et patrimoniale s'est fortement amoindrie suite aux aménagements hydrauliques du Rhin (*rectification, canalisation*). Devant l'urgence de la situation, des experts ont appelé à la sauvegarde de l'intégralité des massifs forestiers encore existants, quelle que soit leur localisation dans la plaine rhénane.

La particularité de cette réserve est qu'elle se trouve en zone périurbaine.

Avec les réserves naturelles de l'Île du Rohrschollen et du massif forestier de Neuhof-Ilk kirch-Graffenstaden situées au sud de Strasbourg, elle constitue un massif d'un seul tenant, situé au nord de la ville de Strasbourg.

L'enjeu principal sur cet espace est aujourd'hui de maintenir et restaurer la naturalité et la fonctionnalité d'une forêt alluviale en zone périurbaine.



### Qu'est-ce qui fait la richesse de cette réserve ?

- La présence d'habitats typiques d'une forêt primaire : aulnes glutineux, frênes communs, ormes diffus et ormes champêtres.
- Une avifaune nicheuse particulièrement diversifiée : pic cendré, pie-grièche écorcheur, fuligule morillon, faucon hobereau.
- La diversité des habitats terrestres (*milieux forestiers, pelouses sèches, prairie maigre de fauche, ...*) ou aquatiques existants (*milieux d'eau stagnante dont l'habitat à characées, habitats d'eau courante,...*).

Notons la présence d'espèces figurant sur la liste rouge des espèces menacées en Alsace :

- **Flore** : œillet superbe, pigamon faux Gaillet
- **Faune** : milan royal, busard des roseaux, castor d'Europe, agrion de mercure, triton crêté, rainette verte, anguille européenne, brochet, ...

### Qu'est-ce qui va changer ?

Pour protéger les habitats, l'exploitation forestière sera désormais interdite au sein de la réserve. La chasse sera interdite sur le ban communal de Strasbourg et limitée aux ongulés (*sangliers et chevreuils*) sur le ban communal de La Wantzenau. La pêche sera interdite depuis les berges sur le Steingiessen, mais autorisée en canoë ou en barque à fond plat.



# LA FORÊT DE LA WANTZENAU



## Une forêt d'exception

### Comment protéger ces milieux d'exception ?

La circulation des véhicules motorisés et des embarcations à moteur est désormais interdite. Pour éviter le dérangement et le piétinement des espèces, les promeneurs et cyclistes devront désormais rester sur les sentiers balisés dans le périmètre de la réserve.

La Réserve Naturelle se superpose à d'autres outils de protection et d'inventaire du patrimoine naturel. Du fait de son caractère remarquable, de nombreux outils ont déjà été mis en place sur la forêt de La Wantzenau.

Un de ces outils est le réseau **Natura 2000** qui vise à préserver les milieux sensibles et les espèces faunistiques et floristiques menacées à travers toute l'Europe, au travers de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) du secteur alluvial Rhin-Ried-Bruche et de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) Vallée du Rhin de Lauterbourg à Strasbourg.

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), lancé en 1982, a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation.

À La Wantzenau, deux ZNIEFF de type 1 (*secteur de grand intérêt biologique ou écologique*) et de type 2 (*grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes*) recouvrent également la partie forestière.

Ajoutons que depuis septembre 2008, la forêt de **La Wantzenau fait partie du traité de protection Ramsar « Rhin supérieur / Oberrhein »** qui couvre 47 500 ha dans la plaine d'Alsace. Les sites Ramsar ont été créés avec pour objectif la préservation des zones humides coïncidant le plus souvent avec les grands axes migratoires de l'avifaune.

**Une petite partie de la forêt de La Wantzenau est également classée en réserve biologique** : la Réserve Biologique de la Confluence Ill-Rhin. Elle est constituée de 43 ha de réserve biologique intégrale (RBI) et de 60 ha de réserve biologique dirigée (RBD).



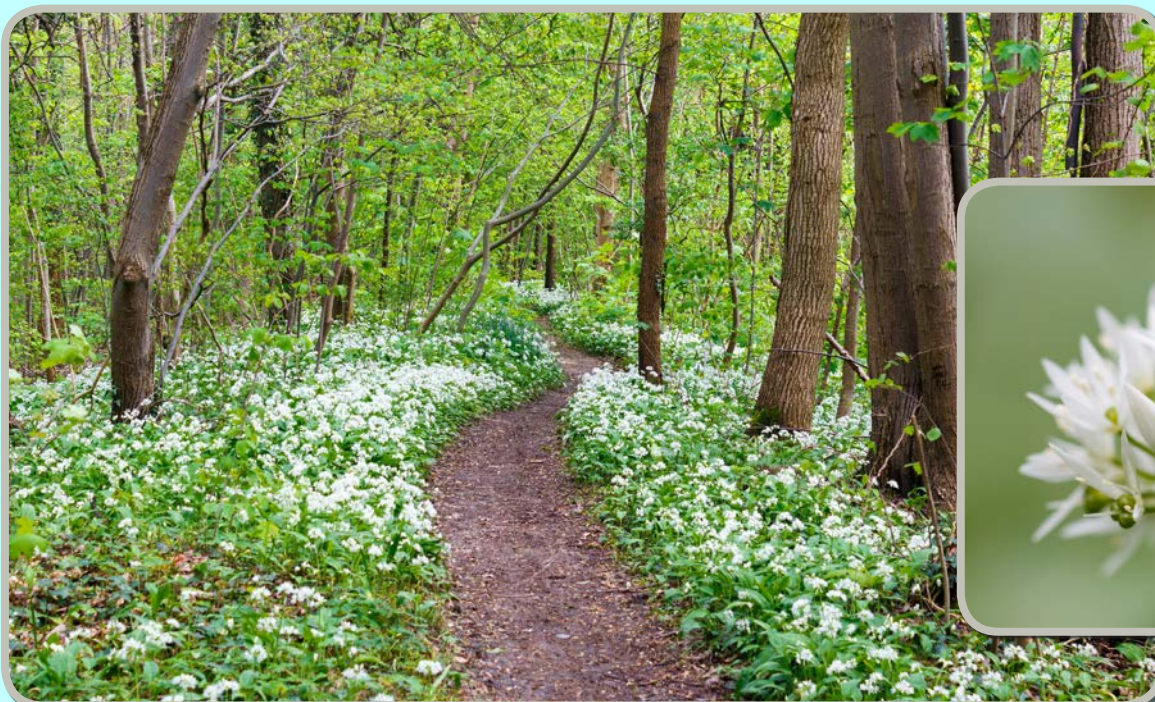
Réunion avec l'ONF : Michèle KANNENGIESER, Maire, Pierre SCHNEIDER, Responsable de l'Unité territoriale, François VIX, adjoint à l'environnement, Pierre GRANDADAM, membre du CA de l'ONF, François SCHILLING, ONF Chef de projet et Camille MEYER, 1<sup>er</sup> adjoint



Il s'agit d'un outil de protection propre aux forêts publiques, dont l'objectif est de protéger les habitats ou espèces particulièrement représentatives du milieu forestier.

Les nombreuses politiques actuellement en place sur le secteur (*Natura 2000 directives Oiseaux et Habitats, Ramsar, RNN, RBD, RBI*) permettent d'assurer une réelle protection de notre forêt rhénane, le poumon vert de l'Eurométropole, avec sa superficie de 556 ha.

Aurélien EBEL  
Conseiller municipal





# LA FORÊT COMMUNALE DE LA WANTZENAU

## Vue par l'Office National des Forêts

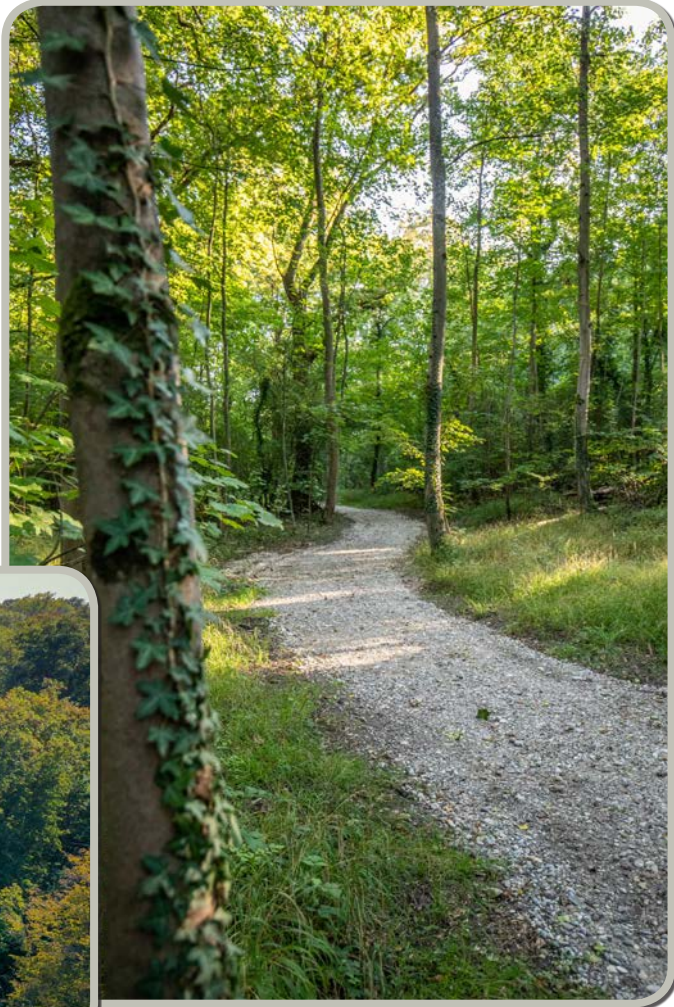
Avec une surface de près de 320 ha et située de part et d'autre de l'Ill, cette forêt alluviale occupe une place importante dans notre environnement.

Typiquement rhénane, elle a été façonnée par un fleuve longtemps capricieux. Son sol calcaire a pu accueillir une flore riche et diversifiée qui a profité pendant des siècles des apports en eau et en alluvions, au gré des inondations. On y dénombre une vingtaine d'espèces d'arbres comme le chêne pédonculé, le frêne ou le noyer dans les meilleurs terrains, le saule et l'aune dans les zones très humides.

Les travaux d'ingénierie de TULLA (*digue des hautes eaux*), la canalisation du Rhin, les changements climatiques récents et les maladies sur l'orme (*graphiose*) ou sur le frêne (*chalarose*), ont eu pour effet une transformation lente de cet espace naturel. La forêt est vivante, elle évolue.

Cette forêt est exceptionnelle et c'est pourquoi nous nous devons de la protéger (*Natura 2000, Forêt de protection, Réserves biologiques,...*) et de la gérer au mieux pour que les générations futures puissent profiter pleinement de cet espace naturel unique, à quelques pas du centre-ville...

**CONTACT**  
**François SCHILLING**  
 Technicien Forestier Territorial ONF  
 Chef de projet EAU  
 Maison Forestière de DALHUNDEN  
 Tél : **06.23.24.61.55**  
 mail : [francois.schilling@onf.fr](mailto:francois.schilling@onf.fr)



Office National des Forêts



### La forêt malade

Depuis de nombreux mois, certaines zones de notre forêt restent inondées provoquant ainsi l'asphyxie de l'écosystème. Des investigations sont en cours pour déterminer le fait générateur.

Camille MEYER  
1<sup>er</sup> Adjoint





## 2,5 hectares pour La Wantzenau

### Reboisements compensatoires du GCO

La réalisation du Grand Contournement Ouest (GCO) de Strasbourg – soit la construction de 24 km d'autoroutes à péage destinés à désengorger l'A35 en passant par la zone rurale du Kochersberg – a, après de longues années de négociation, été autorisée en échange de la mise en place de mesures compensant la destruction de nombreuses terres agricoles et de forêts.

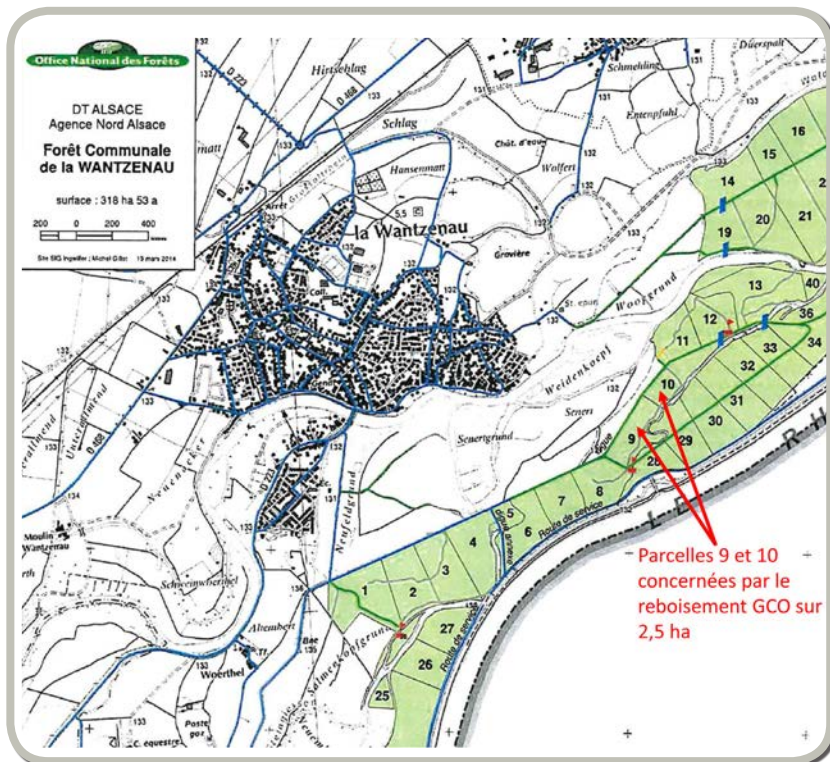
À ce titre et même si elle n'est pas directement concernée par le trajet de cette nouvelle autoroute, la forêt communale de La Wantzenau bénéficiera de 2,5 hectares de reboisements compensatoires.

Cette intervention aura lieu sur les parcelles forestières 9 et 10, au lieu-dit Senertgrund section 75 n°3 : la frênaie détruite par la maladie de la chararose sera remplacée par des chênes pédoncules.

La société SANEF, gestionnaire du réseau des autoroutes du nord et de l'est de la France, assume la totalité de ces travaux de reboisements et s'engage à entretenir la plantation pendant 3 ans.

Cette opération, validée par les services de l'État et confiée sur le terrain à l'ONF, ne générera donc aucun frais pour notre commune.

François VIX,  
Adjoint en charge de l'environnement



Parcelles 9 et 10 concernées par le reboisement GCO sur 2,5 ha

## VENTE DE BOIS

Les personnes intéressées par un lot de bois à façonner sont priées de se faire connaître en mairie avant le 20 octobre (merci de nous indiquer vos nom et prénom, coordonnées et volume souhaité).

Contact sera pris avec le forestier pour une vente de gré à gré. Bien évidemment les personnes intéressées devront disposer d'un véhicule approprié pour accéder aux parcelles et être en conformité avec les règles de sécurité.

La réglementation impose le port des équipements de Protection Individuelle tels que :

- le casque forestier
- les gants adaptés
- le pantalon anti-coupure
- les chaussures ou bottes de sécurité

Camille MEYER  
1<sup>er</sup> Adjoint





# PRÉVENTION COVID



Dimanche 06 septembre, des tests de dépistage pour la Covid-19 ont été menés en marge du Forum du sport, des loisirs et de la musique.

Trois cabinets d'infirmiers ont ainsi pris en charge les patients volontaires. Au total, une soixantaine de personnes a été testée.

L'équipe municipale tient ainsi à remercier les professionnels de santé et le laboratoire Bio67 pour leur précieuse participation, ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette campagne de dépistage.

**Cette opération de dépistage a été renouvelée à l'occasion de la rencontre du Club Sénior, le 24 septembre 2020.**

Ce test de dépistage correspond au test virologique. Il existe également un test sérologique.

Les informations données par les résultats de ces tests ne doivent pas être confondues.

## Voici un rappel de l'intérêt de chacun :

- Les tests virologiques - dépistage (RT-PCR) : ils permettent de déterminer si une personne est porteuse du virus au moment du test, grâce à un prélèvement par voie nasale. Le résultat est en général disponible dans les 24 ou 48 heures suivantes. Si le test est positif, cela veut dire que je suis actuellement contaminé par le virus.
- Les tests sérologiques : ils permettent de rechercher si une personne a développé une réaction immunitaire après avoir été en contact avec le virus, en détectant les anticorps au moyen d'une prise de sang. Si le test est positif, cela veut dire que j'ai été contaminé par le virus, par le passé.



## Organisation de la commune pour la gestion de crise

La commune dispose de deux outils :

- Le CCAS organise la solidarité en tenant compte des instructions de la Préfecture du Bas-Rhin et de l'ARS. Il peut fédérer des bénévoles/aidants afin de répondre aux attentes spécifiques à la crise sanitaire (*isolement*).
- La commission Santé environnementale assure une fonction de veille et de communication. Elle validera un calendrier de rencontres entre les professionnels et les citoyens.

Dans ce contexte, rappelons que les mesures sanitaires à suivre relèvent des directives données par l'Etat et localement par la Préfecture.

Au niveau intercommunal, un plan d'action a été proposé par l'Eurométropole de Strasbourg en collaboration étroite avec l'ARS et les communes. Il rappelle le contexte réglementaire et décline les mesures à mettre en place pour éviter la propagation du virus.

## Contexte réglementaire

Ces règles, au vu du contexte actuel évoluent très rapidement. Les informations réglementaires et les arrêtés correspondants sont mis à jour régulièrement sur le site de la commune.

## Les mesures à mettre en place

Quelque soit le contexte réglementaire, le respect des gestes barrières reste une priorité :

- Port du masque obligatoire à partir de 11 ans dans les espaces clos
- Port du masque obligatoire dès que la distanciation physique ne peut être respectée, cela même en extérieur
- Respect des distanciations physiques
- Lavage des mains réguliers
- Limitation des contacts, maintien d'une « bulle sociale » de taille raisonnable (*une dizaine de personnes*)

Fanny MONNEAUX-GADROY,  
Conseillère municipale,  
déléguée aux missions liées  
au bien-être et à la santé environnementale

## + D'INFORMATIONS

Numéro vert : **0 800 130 000** (appel gratuit avec service de soutien psychologique gratuit) 7j/7  
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

# LA FÊTE DU VÉLO



## Dimanche 23 Août 2020, la municipalité de La Wantzenau organisait sa première Fête du vélo

Dès 9h30 les premiers cyclistes prenaient le départ au parking du Fil d'Eau pour l'un des trois circuits proposés par Alain Herrmann et Aurélien Ebel.

Que ce soit sur le parcours du Héron, celui du Hibou ou encore celui du Martin-pêcheur, les 500 participants ont pu découvrir des endroits insolites. Sur le parcours du Héron, les enfants ont été invités à répondre à un questionnaire concernant divers détails qu'ils devaient noter sur leur passage et ont été récompensés à leur arrivée, par l'obtention d'un gilet jaune.

De retour au Fil d'Eau, et dans le respect des règles sanitaires, grillades, tartes flambées et desserts étaient proposés par le basketclub, le football club et le club de tennis de table. Le plein de vitamines était assuré en pédalant sur un vélo à smoothie.

La Grange aux vélos de Dany Picard ainsi que Vel'Hop et Cadre 67 participaient également à cette manifestation, tandis que les bénévoles de la Protection Civile assuraient le service de secours.



Michèle Kannengieser, Alain Herrmann et Aurélien Ebel remercient toute l'équipe municipale, les agents de la commune, les bénévoles des associations, de la Protection Civile et les sociétés participantes pour leur présence et leur soutien.

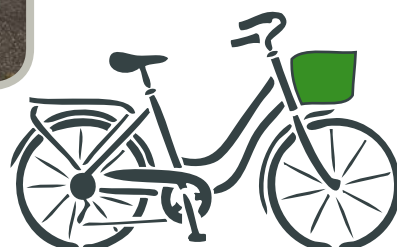
Merci aux nombreux participants cyclistes auxquels nous donnons rendez-vous en 2021 !

Alain HERRMANN

Adjoint aux Associations, Jeunesse et Economie



Ce moment convivial en famille et entre amis a été un franc succès et Michèle Kannengieser, Maire, visiblement ravie, n'a pas omis de rappeler que : « Nous avons à La Wantzenau, un écrin naturel exceptionnel qui regorge de richesses tant au niveau de la faune que de la flore. Avec ses 340 hectares, notre village possède la plus grande forêt communale de l'Eurométropole que nous devons protéger et respecter ».





## TRAME VERTE & BLEUE

La Trame Verte et Bleue est un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État et des collectivités territoriales. Cette démarche contribue ainsi à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces.

Une opportunité inédite se présente à nous : celle de nouer un partenariat durable avec Alsace Nature. Association à but non lucratif existant depuis 1965, elle fédère 65 associations ayant l'ambition de maintenir les conditions permettant la conservation et le développement de la biodiversité sur l'ensemble des espaces naturels et bâtis.

Dotée par conséquent d'une grande expérience en matière de protection de la biodiversité, elle nous accompagnerait pour répondre conjointement à l'appel à projet « **Trame Verte et Bleue** » émis par la Région Grand Est, en partenariat avec l'Agence de l'Eau et la DREAL.

Les projets éligibles aux subventions sont les diagnostics territoriaux de l'état de la Trame Verte et Bleue, les actions concrètes de préservation et/ou de restauration de Trame Verte et Bleue (*plantations de haies, vergers, aménagements de passage à faune, etc...*) et les animations territoriales impliquant une concertation des acteurs locaux concernés par le projet.

Cette Trame Verte et Bleue étant dans la parfaite continuité de notre volonté de restauration de la biodiversité locale, nous allons donc présenter plusieurs projets, qui, s'ils sont retenus, seront partiellement financés par ce dispositif de subvention. Parmi les priorités de nos études figurera le Wolfert.

À noter que l'association W.M.W (*Wantzenau Wolfert Wasserat*) ouvrira la concertation dans le cadre du laboratoire citoyen, dès novembre prochain.

Michèle KANNENGIESER



## ZONES DE NON TRAITEMENT (ZNT)

La santé de nos enfants, y compris lorsqu'ils sont à l'école, est un sujet de préoccupation majeur du débat public. Suite aux récents débats au niveau national concernant les conditions de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques, il nous semblait crucial de faire un point récapitulatif de la réglementation afin de vous informer sur les risques d'exposition à ce type de produit.

### Qu'est-ce qu'un produit phytopharmaceutique ?

Les produits phytopharmaceutiques sont des préparations destinées à protéger les végétaux et les produits de culture contre les organismes nuisibles et les végétaux indésirables. Ils sont donc d'une aide précieuse pour les agriculteurs. Cependant, leur utilisation engendre des risques directs ou indirects pour l'homme, qu'il s'agisse de l'utilisateur ou de la population, en général, ainsi que pour les écosystèmes.

### Quel est le cadre réglementaire en France ?

L'évaluation, avant leur mise sur le marché, des produits phytopharmaceutiques est strictement encadrée et harmonisée au niveau européen par le « paquet pesticides » adopté en octobre 2009, dont fait notamment partie le règlement (CE) N°1107/2009. Au niveau national, depuis 2016, l'article L253-7-1 du code rural et de la pêche maritime interdit l'usage de produits phytopharmaceutiques dans les cours de récréation et espaces habituellement fréquentés par les élèves dans l'enceinte des établissements scolaires, crèches etc. En particulier, l'arrêté du 27 décembre 2019 assure la protection des populations riveraines en instaurant des distances de sécurité définissant une zone dite non

traitée (ZNT) entre les cultures traitées et les bâtiments habités – les établissements scolaires en faisant partie, au titre de bâtiments hébergeant des personnes vulnérables. Néanmoins, ces zones non traitées peuvent être cultivées.

### Qu'en est-il des terrains derrière l'école à La Wantzenau ?

À La Wantzenau, comme ailleurs, tous les produits utilisés sont soumis, avant leur mise sur le marché, au strict contrôle de l'ANSES (*Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail*). Non seulement les obligations légales et réglementaires sont respectées, mais de surcroît, avec l'aide de nos agriculteurs, nous allons avancer à grands pas, en particulier en ce qui concerne les cultures de maïs exploitées derrière le groupe scolaire. En effet, ces parcelles seront le théâtre d'un véritable laboratoire pédagogique. Avec l'aide des agriculteurs, nous innoverons dans le mode cultural et mettrons en place des haies vives, des fleurs mellifères grâce à l'accompagnement des Haies vives d'Alsace.

Camille MEYER  
1<sup>er</sup> Adjoint





## Merci à nos associations !

Plus de 500 personnes sont venues assister au Forum du dimanche 6 septembre, qui pour renouveler leur inscription, qui pour découvrir de nouveaux loisirs, ou simplement pour retrouver cette ambiance si conviviale.

Événement traditionnel de la rentrée wantzenauvienne, le forum a eu lieu cette année dans un format inédit et dont le succès n'a fait que souligner le rôle prépondérant joué par les associations. Portées par les centaines de bénévoles, ces dernières animent et structurent notre village. Elles lui donnent vie, elles en sont le cœur.

Indépendamment du nombre d'adhérents, chaque association a un impact très concret sur le quotidien de nos habitants, et le village est riche de toute cette diversité d'expériences proposées et vécues.

Nos associations sont un lieu de transmission et de partage de connaissances par des passionnés. Elles exercent ainsi des missions éducatives absolument fondamentales : qu'elles soient centrées sur le sport ou les harmonies musicales, elles portent haut les valeurs de l'excellence et du dépassement de soi. Nos associations suscitent de nouvelles rencontres et amitiés, parfois même intergénérationnelles, en nous fédérant autour de projets ambitieux.

Enfin, nos associations permettent d'équilibrer nos vies rythmées par le travail afin de prendre soin de nous et des autres. À cet égard, elles sont aussi un cadre d'apprentissage de la citoyenneté, c'est-à-dire du respect des règles assurant le bon fonctionnement de la vie en société, mais aussi du sens de l'engagement et de l'altruisme, dont nous avons encore vu la démonstration le dimanche 06 septembre. C'est cela, l'esprit village.

Alain HERRMANN

Adjoint aux Associations, Jeunesse et Economie

Marianne BOUDAUD

Adjoint à la culture et à la démocratie participative





# LA DYNAMIQUE DE NOS ASSOCIATIONS

## Ca roule pour le Club de pétanque...

Un rappel historique : 1963, dix fervents amateurs de pétanque décident de fonder une société sportive sous la dénomination de Pétanque Club La Wantzenau dont le siège fut fixé au restaurant « À la Cour des Chasseurs ».

Son but était de pratiquer et développer la pétanque alors naissante en Alsace dans le cadre des règles de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

Depuis la construction du club house en 1972, le siège du club se situe dans la forêt, chemin du Neufeld.

Il faut dire que malgré sa discrétion, le club s'est toujours montré très actif.

En effet, réunissant pas moins d'une trentaine de membres et 85 licenciés qui participent à quelques 60 concours annuels à travers tout le département, le club est devenu, de par sa taille, le deuxième club du département.

Depuis 8 ans, autant les individus que les équipes jeunes, féminines, séniors et vétérans se sont illustrés à tous les niveaux de compétition, remportant des titres en départemental et régional.

Crée en 2007, la compétition « Championnat des Club » a permis à nos joueurs de s'illustrer, voire même de briller à tous les niveaux, y compris pour les jeunes au niveau national.

La saison 2019 / 2020 fut particulièrement heureuse lors de la « Coupe de France », le pétanque club atteignant les 32<sup>ème</sup> de finale nationale.



C'est un peu l'esprit de Pagnol, de Marius et de Fanny que les membres du club font revivre au Neufeld. Jeunes et moins jeunes, joueurs accomplis et débutants, amateurs et compétiteurs, tous y ont leur place et sont les bienvenus. Esprit de compétition et esprit de loisirs y font bon ménage.

Certes, la pétanque est avant tout un jeu, mais aussi un sport qui demande beaucoup d'entraînement si l'on veut y figurer dignement. À cette fin, les joueurs sont accueillis au club du lundi après midi au vendredi soir.

Enfin, le club adresse un immense MERCI à la municipalité, à tous les bénévoles sans qui rien ne se fait et aux sponsors qui, par leur soutien actif, permettent au club de vivre et aux joueurs de pratiquer leur sport favori.

Patrice CORAZZI  
Club de Pétanque

## Foot

Depuis plusieurs années, le club de foot de La Wantzenau met en œuvre des manifestations telles que celle du week-end du 30 août 2020.

Le club, en pleine structuration et professionnalisation depuis deux saisons, s'inscrit peu à peu dans le football masculin jeune et senior grâce à ses projets sportifs et éducatifs. En parallèle du football masculin, le club s'est engagé à développer grandement, d'ici une à deux saisons, le football féminin actuellement en plein essor.

Possédant déjà une équipe de senior évoluant en District 2 féminine, la volonté du club est de structurer cette section en travaillant avec les jeunes filles de tous âges. C'est pourquoi, le club, en quête encore de professionnalisation a décidé d'engager un agent en service civique en la personne d'Emilie GANGLOFF afin de soutenir ce projet en tentant de le développer au mieux et au plus vite.

L'objectif à long terme étant de mettre autant en avant le football féminin que masculin en tentant de diminuer cette inégalité et d'augmenter la mixité encore trop peu développée dans le football moderne.

Francis CASPAR  
Football Club La Wantzenau



Pauline HECKEL, capitaine de l'équipe féminine et membre du comité du Football Club de La Wantzenau



## Golf de La Wantzenau

Lorsque les spécialistes du golf (*éducateurs sportifs, kinés du sport, fabricants de matériel, fédération*) parlent de golf, voilà ce qu'ils en disent : « sport idéal pour le développement musculaire des jeunes, pour une tête bien construite dès le plus jeune âge ; un sport de valeurs humaines et de partage avec trois valeurs fondamentales : respect des autres, respect de l'environnement, honnêteté. »

### Mais qu'en pensent les jeunes du golf de La Wantzenau ?

**Louis – 10 ans – index 21,6** : « J'ai commencé le golf à l'âge de 5 ans avec un putter et un fer 7. J'ai progressé chaque année grâce à l'école de golf du club de La Wantzenau. Depuis un an et demi j'ai découvert les compétitions jeunes et je suis fier de représenter mon club ».

**Marie – 14 ans – index 17,8** : « Je joue au golf depuis 7 ans. Ce que j'apprécie dans la pratique de cette activité sportive, c'est qu'elle m'aide à développer la confiance en soi. Je me fixe chaque année des objectifs en espérant les atteindre, pour moi et pour ma participation en équipe. Mon professeur de golf, Alexandre Balicki, m'aide à progresser. Les filles qui jouent au golf sont moins nombreuses que les garçons, notamment lors des Grands Prix Jeunes ; cela permet rapidement à toutes de se connaître et de partager de bons moments ensemble ».



### Les experts canadiens ont réfléchi notre sport à leur manière :

« Inculquer de bonnes habitudes de vie est un enjeu que les parents prennent très à cœur. De ce fait, l'activité physique devient un élément incontournable dans la quête de bonnes habitudes de vie familiale : le golf se joue à l'extérieur, le golf est bon pour le développement personnel, le golf est un bon investissement, le golf est bon pour la santé, le golf se pratique en famille et avec des amis. »



Ce sont très exactement ces valeurs que nos jeunes ont exprimées au travers de leur témoignage.

Marie-Thérèse VO VAN  
Responsable Jeunes

## Jumping Waldhof : un événement sportif de référence !



Quatre jours de compétitions hippiques ont réuni des centaines de cavaliers professionnels et amateurs sur le magnifique site du Waldhof, sous le soleil et dans le respect des règles de distanciation sociale. L'évènement avait un caractère particulier cette année, après plusieurs mois de confinement : le dernier concours de référence datait de septembre 2019.

Plus de 1000 cavaliers ont participé à l'évènement avec un plateau relevé de cavaliers français, luxembourgeois et allemands ainsi que la grande majorité des cavaliers professionnels de la Grande Région qui se sont « mesurés » notamment lors de l'épreuve majeure de saut PRO 1 (135 cm) avec de magnifiques chevaux.

Ce palmarès ne doit pas faire oublier que le jumping du Waldhof est également un événement sportif pour les amateurs concernés par la majorité des 26 épreuves.



Rendez-vous du 2 au 5 avril 2021 : Grand Jumping de Pâques pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de concours du Waldhof.

Marc DI MICHELE  
École d'équitation  
du Waldhof



## LA DYNAMIQUE DE NOS ASSOCIATIONS

### C'est l'heure de la course

Le samedi 22 et dimanche 23 août ont eu lieu les championnats Zone Alsace d'épreuves combinées ainsi qu'un meeting de courses auxquels plus d'une centaine d'athlètes ont participé.

Lors du meeting de courses, nous avons eu droit à une confrontation de haut niveau sur 100m et 200m entre Mamadou-Fall SARR (A2M) vainqueur du 100m en 10"93 et Théo SCHAUB (EGMA) lauréat du 200m en 21"56.

Les championnats d'Alsace d'épreuves combinées devaient être le point d'orgue du week-end. Ils se sont déroulés dans une très bonne ambiance, les athlètes et les spectateurs n'ayant pas cessé de faire la CLAP pour encourager ces "Spartiates" de l'athlétisme.



L'heptathlon femmes a vu s'affronter 13 athlètes toujours dans une superbe ambiance. Notre invitée de marque, Auriana LAZRAQ, (A2M) championne de France junior en 2018 s'est imposée avec 5147pts.

Les athlètes de La Wantzenau ont « raflé » 3 titres lors ces championnats d'Alsace : Lou-Anne REEB en junior, Emma SATTler en espoir et Delphine STOLL en sénior finissent premières.

Au bilan, la SGW a récolté 5 titres : 3 deuxièmes places et 1 troisième place. Le président Daniel CLAUSS remercie tous les athlètes, bénévoles et jurys et vous donne rendez-vous l'an prochain.



Dimanche 20 septembre, on a assisté à une compétition d'athlétisme de haut niveau sur notre belle piste du centre sportif. Le 10<sup>ème</sup> championnat Eurodistrict une épreuve franco-allemande avec plus de 300 athlètes et 50 bénévoles.

Avec la crise Covid-19 où les gestes barrières ont été respectés, nous avons accueilli moins de clubs allemands, avec une bonne participation des athlètes de Mulhouse, de Metz et de Montbéliard.

De très bons résultats des athlètes de la Wantzenau avec Étienne 1'59" au 800m, Pierre-Charles 9'18" au 3 000m, Cécile 27"94 au 200m, Latifa 10'11" au 3 000m, Léa 1m50 à la hauteur, Delphine 9m73 au poids, Robin 24"19 au 200m et Xavier 11"34 au 100m. Cela prouve la bonne santé de notre section.

Prochain rendez-vous à La Wantzenau avec les poussins samedi 17 octobre.

Daniel CLAUSS  
SGW Athlétisme

Au décathlon hommes, Jean WALTER de la SGW a conservé son titre acquis l'an dernier sur cette même piste avec un total de 5995pts, tout comme Alain GODFROY dans la catégorie M50. A l'octathlon minime, Clément BRUN finit 2<sup>ème</sup>, mais en réalisant 1,83m en hauteur, il bat le record du club, vieux de 25ans (que détenait Julien KNITTEL avec 1,80m). Cette performance lui permet d'être actuellement premier au bilan national de la hauteur dans sa catégorie.



## LES SCOUTS DE LA WANTZENAU

Les scouts sont aussi de belles sentinelles pour l'environnement par la fabrication d'hôtels à insectes !



Soutenez les scouts de La Wantzenau en participant au financement de leur voyage humanitaire par l'achat de leur calendrier qui sera vendu notamment au marché hebdomadaire de 16h à 19h.



# TROTTOIRS BIEN PROPRES...



Nous avons interviewé Gabrielle, une fringante retraitée qui nettoie depuis toujours son petit trottoir devant sa maison.

**Cela fait longtemps que vous habitez à La Wantzenau ?**

*Oh oui, j'y suis née.*

**Si ce n'est pas trop indiscret, puis-je vous demander votre âge ?**

*L'année prochaine, il y aura un 8...*

**Nettoyer le trottoir, ça consiste en quoi exactement ? Vous utilisez des brosses, de l'eau... ?**

*Oh je prends ma binette et ça suffit. Et puis le couteau pour les racines parce que sinon en huit jours ça revient.*

**Cela vous prend combien de temps généralement ?**

*Ah c'est rapide, 10 minutes.*



**Vous le faites toutes les semaines alors ?**

*Oh non, toutes les deux, trois, quatre semaines. Avant quand on était enfants, oui, on le faisait tous les samedis, c'était une habitude. Mais avec le macadam, c'est moins nécessaire, ça pousse pas toutes les semaines.*

**J'ai compris que vous le faites de manière vraiment régulière : c'est par plaisir ? par conscience citoyenne ?**

*Oui, j'aime bien. Ça fait passer le temps. Je fais aussi le hangar et la cour.*

**Est-ce que vos voisins le font autant que vous ?**

*Ah je ne les vois pas souvent, je ne les regarde pas tout le temps. Certains je sais qu'ils le font, d'autres, je ne sais pas.*

**Est-ce que vous avez le sentiment que les gens le faisaient davantage auparavant ?**

*Dans le temps, tout le monde le faisait au village. Maintenant il n'est pas très propre le village, tout le monde ne nettoie pas. Mais passez à Kilstett, au cimetière, les herbes sont hautes comme ça (Gabrielle élève ses mains à 40 centimètres du sol).*

**Est-ce que cela vous agace que tous ne le fassent pas ? Leur faites-vous des remarques ?**

*Je préfère quand c'est propre, oui. Mais sinon, non non, je ne dis rien, je ne veux pas me quereller avec les voisins, et je ne suis pas non plus en contact avec toute la rue. Ah non vraiment, je ne vais pas faire la leçon aux gens.*

## HAPPY TAB



En partenariat avec le Service d'Animation et Prévention de l'ABRAPA, la commune de La Wantzenau propose un atelier à destination des Séniors de La Wantzenau sur la thématique « Happy Tab ». Ils s'agit d'un atelier d'apprentissage de l'utilisation de la tablette tactile en 12 séances (à raison d'une séance hebdomadaire) qui permet de voir toutes les possibilités qu'offre le numérique (communication avec les proches, loisirs, démarches en ligne, etc.).

Des tablettes sont mises à disposition mais les participants peuvent aussi venir avec leur propre tablette. Cet atelier en groupe restreint (8 à 10 personnes maximum) permet un accompagnement individuel de chaque participant. Bien évidemment, avec le contexte sanitaire, des mesures spécifiques sont mises en place : groupe plus petit, désinfection du matériel avant et après utilisation, gel hydro-alcoolique à disposition, port du masque...



*Pia KIEFFER, Adjointe à la Solidarité, santé et bien-être et vice-présidente du CCAS*

### + D'INFOS SUR LES SÉANCES

Les **mercredis 30 septembre, 07, 14, 21 et 28 octobre, 04, 18 et 25 novembre, 02, 09 et 16 décembre 2020 et le 06 janvier 2021, de 14h00 à 16h00** dans la salle des mariages, en mairie.

## INFOS PRATIQUES

### Ramassage Vieux papiers

La Section Basket-ball de La Wantzenau organise un ramassage de vieux papiers.

La collecte aura lieu durant l'après-midi dans les rues de La Wantzenau.

Des bennes seront déposées près de la gare. Les personnes qui le désirent pourront ainsi y déposer directement leurs vieux papiers.

Merci de déposer vos paquets bien ficelés, devant votre domicile, **dès samedi 17 octobre au matin**.

En cas de pluie, pensez à couvrir vos papiers et cartons. Grâce à votre action citoyenne, vous participez à un geste environnemental et soutenez une association du village.

### Mission locale

Pour les 16-25 ans, non scolarisés : permanence de la Mission Locale, destinée aux demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi.

### Votre contact :

M. Grégory MARC  
**Jours de permanences :**  
les jeudis de 14h à 17h, tous les 15 jours, en mairie.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie au 03 88 59 22 59.

### Conseils Municipaux

Le prochain Conseil Municipal de La Wantzenau aura lieu le 30 septembre 2020 à 20h au Fil d'Eau. Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire à : **info@la-wantzenau.fr**, si vous souhaitez y assister.

# TOUT EN IMAGES...



Choix des lapins et des poules pour le groupe scolaire



Rentrée des classes au nouveau groupe scolaire



Rentrée de l'école de musique



Sortie vélo du Conseil Municipal avec l'ONF

## Droits à la parole

En vertu de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression politique des composantes du Conseil Municipal.

### ▶ Esprit Village

Un mandat en période de COVID est un mandat bien particulier. Il doit réinventer des zones de rencontre, rapprocher les gens, tout en respectant les distances.

C'est une gageure que nous avons su relever depuis quelques mois, en organisant principalement des manifestations à l'extérieur, permettant à toutes les générations de retrouver la joie des échanges, de rompre la solitude et de partager à nouveau des temps de vie.

Des petites sentinelles en charge de l'environnement (*Green Team*), jusqu'à la Fête du vélo ainsi qu'au Forum du sport, des loisirs et de la musique, en passant par la dégustation de menthes sous un noyer ancestral : tout a été déployé pour retrouver le bon goût du village.

Entre temps, de nombreux chantiers lourds ont été entamés : ceux de la mobilité, de l'urbanisme, de l'environnement.

Prenez bien soin de vous ! Le virus est toujours actif. Chaque semaine vous bénéficierez d'une information pour rappeler les dispositions gouvernementales et les règles prescrites par la préfecture.

*Le groupe majoritaire  
Les 23 conseillers municipaux*

### ▶ La Wantzenau de demain

La préoccupation essentielle de nos concitoyens a été la rentrée scolaire. Celle de notre Maire a été de poursuivre la campagne de désinformation commencée depuis plus de 6 ans. Non, l'école n'est pas trop petite en conditions normales mais le protocole sanitaire lié à la Covid-19 en limite la capacité. Non, internet est bien installé à condition d'avoir eu l'idée de demander la connexion à un opérateur. Notre Maire aurait-elle peur de ne pas être à la hauteur ? Il faut dire que mettre le personnel compétent sur la touche, par « bienveillance », ne facilite pas l'organisation. Certains d'entre vous l'ont remarqué lors de la rentrée scolaire chaotique.

Sur d'autres sujets, en particulier les horaires de la Poste et la déchetterie : l'immobilisme est patent. Certaines commissions municipales non jamais été réunies. Être maire, c'est avoir un projet, une vision et non critiquer systématiquement son prédécesseur. Au travail !

*Françoise BOISSIÈRE, Manon VIROT,  
Francis SPAETER et Patrick DEPYL,  
Maire de 2014 à 2020*

### ▶ La Wantzenau au cœur

Chers Wantzenauviens, Nous tenons à féliciter l'ensemble des équipes, éducative et périscolaire, pour la qualité de l'accueil des enfants pour cette rentrée qui s'est déroulée dans des conditions très particulières nécessitant beaucoup d'adaptations.

Les enfants sont ravis de leur nouvel environnement et les parents enfin satisfaits de la capacité d'accueil du périscolaire.

Nous avons tous constaté les problématiques logistiques ainsi que les adaptations nécessaires pour sécuriser les abords de l'école. C'est le rôle des élus d'acter les aménagements nécessaires dans la continuité du mandat précédent.

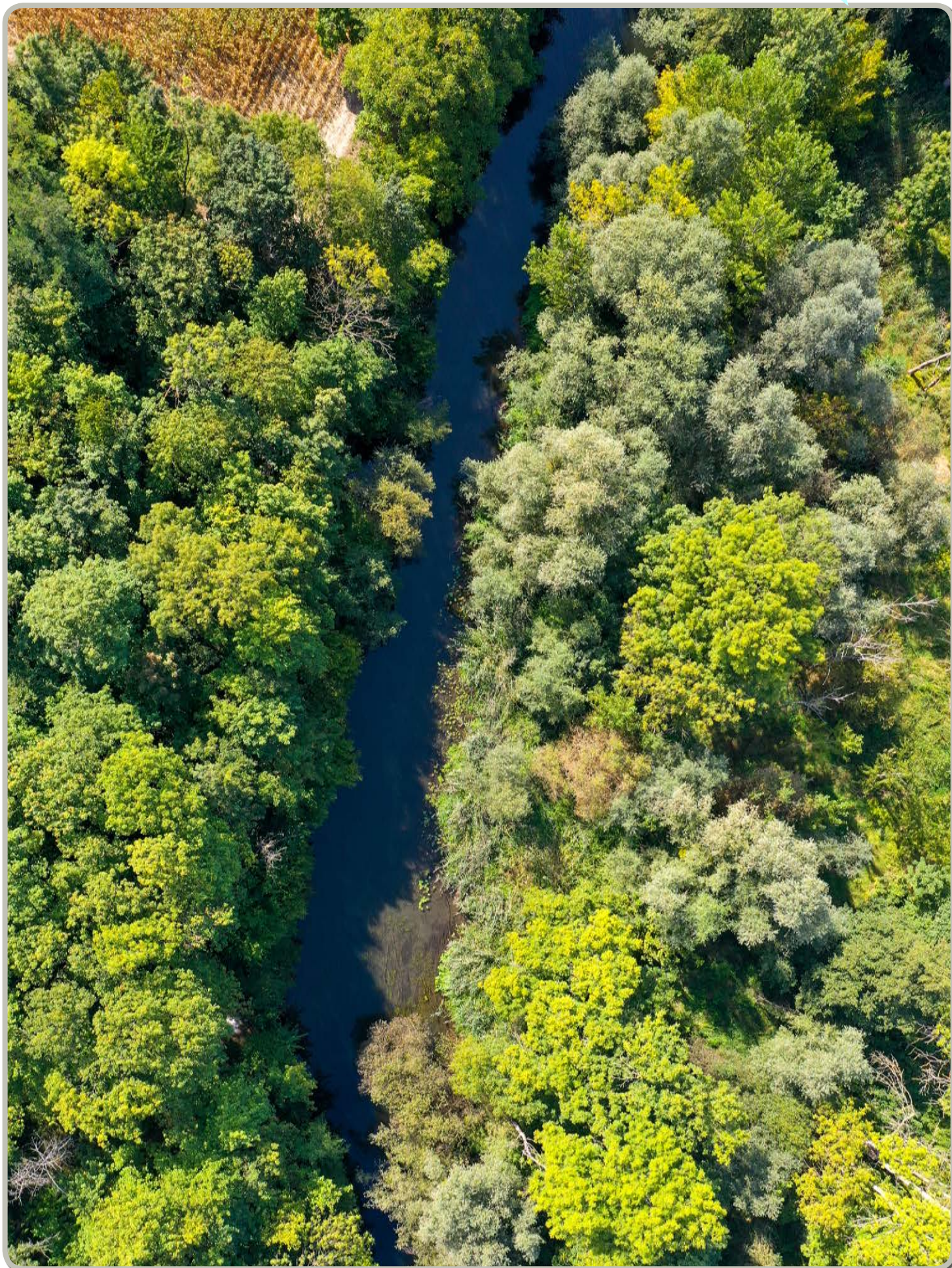
La situation sanitaire évolue rapidement et risque de devenir une priorité pour la commune.

Aussi pour avoir une vision transverse et en temps réel de l'évolution de l'épidémie, nous souhaitons la formation d'une commission extra-municipale, regroupant les professionnels de santé, les enseignants, et les élus de notre commune.

L'heure est à la solidarité et non aux querelles de clocher. C'est le rôle premier du Maire de réunir toutes les forces vives autour de la table pour adopter les mesures les plus efficaces, pour le bien de tous.

*Michèle LAMIGOU et Martial SCHILLINGER*

## PRENDRE DE LA HAUTEUR...



# LA COMMUNE DE LA WANTZENAU



2 OCT  
à 20h

Attention  
cerveau !

4 OCT  
de 14h  
à 18h

L'III  
des  
sciences

# fête de la science

7 OCT  
à 14h et à  
18h30

Escape  
Game

Du 2 au 9 Octobre  
Défi scientifique

9 OCT  
à 20h

Le  
grand  
hamster  
d'Alsace

Informations et inscriptions  
03 88 96 66 59 ou [bibliotheque@la-wantzenau.fr](mailto:bibliotheque@la-wantzenau.fr)